

l'opportunité de remettre aux municipalités suivant l'article 22 de la Loi sur l'administration financière tous les impôts de consommation ou de vente payés ou payables par ces municipalités ou qui le seront, dans les cinq années précédant immédiatement le 1^{er} janvier 1972 et dans les années subséquentes, à partir de cette date, au sujet d'équipement municipal, par ailleurs exempté de tels impôts, mais qui est frappé d'un impôt ou qui peut l'être parce que l'équipement a été soumis ou peut être soumis à l'un ou l'autre des usages décrits à l'alinéa c) du paragraphe (4) de l'article 27 de la Loi sur l'accise.—(Avis de motion n° 2).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-169, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est rapporté sans amendement et agréé à l'étape du rapport.

M. Mahoney, au nom de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Stanbury, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat;

M. Broadbent, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose l'amendement suivant,—Que le Bill C-169 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais que ledit bill soit renvoyé au comité plénier pour la reconsidération de l'article 2.

Après débat, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 7)

POUR

Messieurs

Beaudoin, Blackburn, Broadbent, Burton, Dionne,	Gauthier, Gilbert, Godin, Harding,	Knowles (Winnipeg- Nord-Centre), Lambert (Bellechasse),	MacInnis (M ^{me}), Nystrom, Orlikow, Peters,	Rondeau, Rose, Rowland, Saltsman, Skoberg—20.
---	---	--	---	---

CONTRE

Messieurs

Allmand, Andras, Béchar, d, Bell, Blair, Breau, Buchanan, Clermont, Comtois, Corriveau, Crossman, Davis, Deachman, De Bané, Downey, Dupras, Éthier, Faulkner, Flemming, Forget,	Forrestall, Gibson, Gillespie, Guay (Saint-Boniface), Guay (Lévis), Guilbault, Gundlock, Hogarth, Howard (Okanagan Boundary), Howe, Hymmen, Isabelle, Jerome, Lachance, Lajoie, Lambert (Edmonton-Ouest),	Lang (Saskatoon- Humboldt), Laniel, Leblanc (Laurier), LeBlanc (Rimouski), Lefebvre, Legault, Lessard (LaSalle), Lind, MacInnis (Cape Breton-East Richmond), MacLean, Macquarrie, McCleave, McCutcheon, McKinley, McQuaid, Mahoney, Major,	Marceau, Mazankowski, Murphy, Noël, Nowlan, O'Connell, Olson, Pelletier, Penner, Perrault, Portelance, Pringle, Prud'homme, Reid, Richard, Ritchie, Rochon, Rock, Roy (Timmins), Roy (Laval),	Serré, Smith (Northumberland- Miramichi), Smith (Saint-Jean), Southam, Stafford, Stanbury, Sulatycky, Sullivan, Trudel, Turner (London-Est), Wahn, Watson, Whelan, Whiting, Yanakis—88.
--	---	---	--	---

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 10 du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Forget, Leblanc (Laurier), Buchanan et Otto en remplacement de MM. Lessard (Lac-Saint-Jean), Thomas